Règlement du tournoi interne

Article 1 : Présentation du tournoi

Le Cercle d'Echecs de Sélestat organise son Tournoi interne, pour la saison 2026-2027, du 13 novembre 2026 au 07 mai 2027, dans les locaux du club (7 Place du marché aux Choux, 67600 Sélestat).

Le tournoi est ouvert à toute personne régulièrement licenciée pour la saison en cours, au Cercle d'Echecs de Sélestat (ou dans un club voisin ou invité), avec moins de 2400 elos en novembre 2026, ayant déposé son inscription **avant le 31 octobre 2026**.

Article 2 : Jours, horaires des rondes, retard et absences.

- Ronde 1 : vendredi **13 novembre** 2025 à 19h30
- Ronde 2 : vendredi **04 décembre** 2025 à 19h30
- Ronde 3 : vendredi **08 janvier** 2026 à 19h30
- Ronde 4 : vendredi **05 février** 2026 à 19h30
- Ronde 5 : vendredi **19 mars** 2026 à 19h30
- Ronde 6 : vendredi **02 avril** 2026 à 19h30
- Ronde 7 : vendredi **07 mai** 2026 à 19h30

Article 3 : Reports, retard et absences.

Si une personne prévoit d'être absent au jour et à l'heure de la ronde, il lui appartient de **prendre contact avec son adversaire pour convenir d'autres dates et/ou horaires**, dans les limites indiquées par l'arbitre à chaque ronde (au moins une semaine avant le début officiel de chaque ronde). L'arbitre doit être informé des dates et horaires convenus, **au moins 24h avant le début de la ronde**.

Si aucun accord n'est trouvé, le(s) personnes(s) absente(s) le jour de la ronde sont considérées comme étant forfait, à partir d'un retard de plus d'une heure (21h). Un abandon de tournoi sans motif valable, ou un forfait non signalé préalablement, sera automatiquement transmis à la directrice des titres, tournois et sanctions (DTTS) de la Direction Nationale de l'Arbitrage (DNA) de la FFE pour les joueurs français,

Article 4 : Règles, cadence, appariement et classement

- Les règles du Jeu sont celles actuelles de la FIDE.
- La cadence est de **1h00, avec adjonction de 30 secondes** par coup durant toute la partie. Les adversaires sont donc impérativement tenus de **noter toute la partie**. Les parties comptent pour le classement ELO FIDE lent, jusqu'à 2400 elos.
- Les appariements se font au Système Suisse intégral, suivant les règles prescrites par la FIDE, à l'aide de la dernière version de Sharly Chess.
- Le classement s'effectue suivant le nombre de points de partie obtenus. (victoire = 1 point ; nulle = ½ point ; défaite = 0 point). Les ex-aequos sont départagés par le **Buchholz**, puis le **cumulatif**, puis la **performance**.

Article 5 : Les prix

A l'issue des sept rondes, la joueuse ou le joueur premier au classement général est déclaré(e) « Champion (ou championne) du club 2025-2026 »

Article 6 : Comportement pendant la partie

- Les adversaires doivent rester dans l'**aire de jeu**. L'aire de jeu comprend tout le 2e étage, les escaliers, ainsi que l'espace extérieur jusqu'au portail d'entrée.
- Conformément aux décisions du Comité Directeur de la F.F.E, les téléphones mobiles, moyens électroniques de communication, ou susceptibles de l'être (**notamment les montres, même mécaniques**) sont **interdits dans l'ensemble de l'aire de jeu**. Ils peuvent cependant être conservés dans la salle de jeu, s'ils sont éteints et rangés dans un sac.
- La **sonnerie** ou **vibration** d'un tel appareil dans la salle de jeu, ou la **consultation de l'appareil** dans l'aire de jeu, entraîne la perte de la partie. Toute personne emportant son **appareil en dehors de la salle de jeu**, est **considérée comme ayant consulté son appareil**. Le résultat de l'adversaire sera déterminé par l'arbitre.
- Dans la salle de jeu, tout usage d'appareils électroniques est interdit, même par les **spectateurs et spectatrices**. Les discussions doivent être réduites au minimum, par courtoisie et sportivité envers les autres joueurs. Toute discussion longue, au-delà de salutations et marques de courtoisie, peut faire l'objet d'un avertissement par l'arbitre.
- Il est interdit de fumer ou de vapoter dans l'aire de jeu, à l'exception de l'espace extérieur.

Article 7 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de match nul) apporte les 2 originaux des feuilles de partie à la table d'arbitrage, et s'assure que le résultat y est enregistré. Les adversaires rangent les pièces sur l'échiquier et éteignent la pendule. Pour analyser la partie, ou pour disputer d'autres parties hors-tournoi, les adversaires se rendent dans une des autres salles du club (pas d'analyse dans la salle de jeu).

Article 8 : Arbitrage

L'arbitre principal du tournoi est Antoine ROTH-VOUAUX (Arbitre Open1).

Article 9 : Respect du règlement

Tous les participants et accompagnateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.
Toute infraction est passible d'un avertissement par l'arbitre.
Le troisième avertissement entraîne l'exclusion du tournoi.